Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 9

Artikel: Guerre psychologique et information à la troupe
Autor: Reynier, J. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342949

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Guerre psychologique et information à la troupe

Les moyens politiques et la diplomatie n'ayant pas obtenu les résultats voulus, l'Etat utilise son armée. L'action militaire consiste à désorganiser l'adversaire, à créer chez lui le plus grand désordre. La guerre est l'expression même du désordre considéré comme le meilleur moyen de réduire l'ennemi à merci. Le défenseur s'efforce en conséquence de maintenir ou rétablir l'ordre — c'est là la mission de notre armée.

Jusqu'en 1939 les armées n'utilisaient guère que des moyens matériels. Depuis lors elles ont mis en action des moyens psychologiques extraordinairement variés, utilisés empiriquement d'abord, puis de plus en plus scientifiquement.

Les dimensions de l'action psychologique sont infinies. Dans le temps elle précède, accompagne et suit l'action militaire. Dans l'espace, elle doit atteindre ses propres troupes et sa population civile ; mais également la population et les troupes ennemies, sans omettre d'influencer les Etats neutres (non-partie au conflit). Dans sa forme elle doit être offensive et défensive. Ses moyens sont illimités dans des domaines aussi variés que ceux d'ordre sentimental, moral, économique, religieux, social, politique, militaire etc.

La guerre devenue totale intéresse aussi bien les autorités et l'armée que le civil. Elle est affaire de chaque individu, elle est individuelle. L'opinion de chacun est déterminante pour la réussite ou l'échec de l'action. D'où l'importance de la psychologie de l'individu et de celle des masses. L'essentiel pour le soldat comme pour le civil est d'avoir une conscience claire de sa mission et une confiance absolue en elle. Créer et entretenir le doute (l'opposition n'est même plus nécessaire) c'est affaiblir la résistance jusqu'à l'annihiler. Car, ce qui compte n'est pas l'armement, mais la volonté de résistance. Une arme n'est efficace que par l'intelligence, l'esprit, le cœur de celui qui l'emploie (le servant, dit-on à tort, alors qu'il s'agit du maître dont l'arme est la servante).

Au désordre physique et matériel, la guerre moderne ajoute le désordre moral organisé scientifiquement, étudié, calculé. Les moyens et les méthodes utilisés ces dernières années, au vu et au su de tous, ont donné de résultats concluants. Certaines puissances ont réussi en des temps très courts à retourner l'opinion de

populations entières, à laver les cerveaux — pourtant normaux — de masses d'individus et à leur faire penser et dire le contraire de ce qu'ils pensaient avant l'opération, et même à occuper d'immenses pays, conquis sans risquer un seul soldat ni tirer un seul coup de feu.

Les méthodes et moyens de défense et de contre-attaque sont également connus, régulièrement utilisés, mais scientifiquement moins au point que ceux de l'attaque.

Il est notoire que l'arme psychologique occupe actuellement une place de choix — souvent prépondérante — dans l'arsenal militaire et politique. Son utilisation journalière, en temps de paix comme en temps de guerre, a amené les grandes nations à créer des états-majors spécialisés dont les effectifs et les tâches sont en constante augmentation. Aux principaux techniciens des armées de terre, air et mer se joint aujourd'hui le psychologue dont le rôle est primordial.

La Suisse est le pays neutre par excellence où l'action psychologique des puissances étrangères cherche à s'infiltrer. Se concilier au moins la sympathie de l'opinion suisse est une tâche que se propose naturellement tout groupement en état de guerre froide ou chaude.

Les moyens d'information à disposition de nos concitoyens sont si nombreux (presse, radio, TV, films, conférences, etc.), qu'ils provoquent parfois plus de trouble que de clarté dans l'esprit de l'homme, et l'incitent à absorber sans contrôle n'importante quelle propagande. L'esprit critique, la résistance s'affaiblissent.

Nos autorités se sont préoccupées de ce problème qui touche de si près notre défense nationale spirituelle. Dans sa séance du 11 juillet 1957, la Commission de défense nationale a pris la décision suivante :

« La valeur de la défense nationale spirituelle est pleinement reconnue et sa notion doit être fortifiée au sein de la troupe. L'organisation nécessaire à répandre et à fortifier la notion de défense nationale spirituelle dans la troupe ainsi que le choix des moyens utiles à cette fin relèvent des commandants de troupe. »

C'est fondé sur cette décision qu'un nouveau chiffre 9 *bis* des DI 56 a été introduit et que le chiffre 304 des IO 55 fut remanié. Voir AIO valable dès le 1er janvier 1958, pages 7 et 26.

A la même époque la Section Armée et Foyer fut recréée et dans chaque corps d'armée un officier de liaison CA-A&F fut nommé, et incorporé à l'EM. CA.

L'action ainsi déclanchée poursuit deux buts qui sont :

— D'abord promouvoir, créer ou intensifier une information cou-

rante et régulière de la troupe sur les grands problèmes nationaux, européens ou mondiaux en rapport avec notre défense nationale actuelle.

— Ensuite être prêt à intervenir rapidement en temps de crise et mieux encore, avant une crise.

L'organisation de cette information doit être suffisante pour permettre une distribution régulière ou d'urgence des « munitions » (documentation) préparées et accumulées par Armée et Foyer et les of. li. trp. Armée et Foyer.

On se propose donc de présenter à la troupe des exposés objectifs, basés sur une documentation et une étude minutieuse et contrôlée. Seuls des conférenciers éprouvés et possédant parfaitement leur sujet seront invités à parler à la troupe, puis répondre aux questions et même diriger une discussion générale.

Certaines limites ont, dès le début, été établies. Il fut spécifié qu'il s'agit d'informer et non de former ou d'endoctriner. Il n'existe pas dans notre pays de vérité officielle, elle ne peut donc pas être diffusée. Chaque problème sera présenté avec ses aspects positifs et négatifs ; il appartiendra à l'auditeur de conclure.

— On évitera les sujets religieux et ceux de politique interne.

— L'autorité, donc la responsabilité de chaque commandant, dans ce domaine aussi, sera respectée. On se souviendra que l'état d'esprit de la troupe est affaire du capitaine et que l'information est un acte de commandement.

— Au cours des séances d'information et particulièrement pendant les discussions, on veillera à ce que l'opinion de chacun soit entièrement respectée. Car chacun est personnellement responsable de notre défense nationale.

Parmi les nombreux problèmes que pose cette information dans la cadre de notre défense nationale spirituelle on peut citer :

— Le temps disponible pendant les écoles et cours est à peine suffisant pour donner à la troupe l'instruction nécessaire : est-il raisonnable d'ajouter à un programme chargé des heures, voire des journées d'information ? La famille, l'école, les partis politiques ne sont-ils pas tout désignés pour éduquer et informer le citoyen ?

L'expérience montre que chez nous l'homme a une éducation civique très poussée, une correction, un respect des opinions d'autrui remarquables, mais que ses connaissances de la situation sont faibles et souvent erronnées. L'armée, qui doit former des défenseurs, s'est vue contrainte de remédier à ces lacunes dangereuses à l'époque où nous vivons.

— S'il est vrai qu'il appartient au capitaine d'informer ses hommes, il est notoire que tous les commandants de compagnie ne sont pas omniscients. Ils ont donc intérêt et avantage à demander la collaboration de spécialistes dans les domaines qui leur sont peu familiers. D'où la nécessité de disposer de nombreux conférenciers capables de présenter un sujet précis, de répondre aux questions, de diriger la discussion ; en un mot, d'éveiller l'intérêt des participants.

— Il a fallu repérer et désigner les conférenciers aptes à cette mission, qu'ils remplissent en plus de leur service ordinaire. Réunis dans des cours, à l'échelon CA, ils ont pu faire connaissance entre eux, échanger leur documentation et leurs expériences et étudier en commun — entre intéressés — les problèmes à résoudre. Les anciens conférenciers, incorporés à Armée et Foyer pendant le service actif 1939-1945, ont également participé à ces rencontres ; leurs avis furent très favorablement accueillis par les jeunes.

— Le lancement de cette information a posé des problèmes de commandement et de compétences. L'autorité fédérale et les CA se sont abstenus d'intervenir, sinon pour ordonner qu'une information soit faite et des rapports d'exécution établis. C'est le capitaine qui doit agir. Mais entre lui et le commandement de l'armée existe toute une hiérarchie d'autorités intéressées. Est-ce le Cdt. de Div., Rgt., ou Bat. qui va décider des méthodes et moyens ? En fait toutes sortes d'expériences ont été réalisées ; ce qui est très heureux. Car il n'existe pas de formule magique, chaque troupe est différente de l'autre, chaque région a sa mentalité propre.

— Après ces expériences et d'autres, bonnes ou mauvaises, il se peut qu'une certaine codification de l'information soit établie. Mais jamais cette codification ne devra faire obstacle à notre droit le plus précieux : celui de la liberté de pensée et de parole. Elle servira avant tout à confirmer ce droit.

— L'élaboration des « munitions » et le ravitaillement sont encore à l'étude. Armée et Foyer met la documentation restreinte disponible à la disposition des cdt. qui en font la demande. Ces demandes sont si nombreuses, mais surtout si variées, qu'il faut ici aussi s'organiser calmement. Un classement des sujets par ordre d'importance serait déjà le signe d'une pression, d'une direction donnée à l'information. Aussi se borne-t-on à multicopier les textes des exposés qui ont été demandés par les troupes et effectivement présentés avec succès par les conférenciers.

Armée et Foyer distribue également des films de nature et d'origine très diverses. Elle soutient financièrement les journaux d'UA, qui ont interdiction de faire de la publicité. La Section A&F rassemble et étudie toutes les données concernant les expériences faites.

— L'of. li. CA-A&F est à la disposition des cdt. de tous grades pour les conseiller et les aider dans leur mission d'information. Il répond aux demandes de documentation, de conférenciers, de films. Il participe à l'organisation, voire à la direction des cours d'information. Il coordonne les efforts et règle la circulation, parfois dense, des conférenciers et des films. Il établit et entretient un contact constant avec les chefs comme avec la troupe, avec les conférenciers comme avec les of. li. d'UA et Rgt. et les hommes de liaison.

La défense spirituelle du pays est donc en voie d'être fortifiée par le moyen d'une information à la troupe. L'homme est ainsi placé au centre des grands problèmes actuels, il y est intéressé, sa responsabilité personnelle est engagée.

Action empirique, basée sur les expériences faites dans ce domaine pendant les mobilisations, encore à l'étude, elle a trouvé un écho très favorable dans la troupe et de plus en plus dans le commandement. L'intérêt que les lecteurs de la *Revue militaire* manifesteront à l'égard de ce problème si délicat sera d'une grande valeur pour l'avenir.

Les expériences décrites ci-après sont celles d'une UA. Elles ne s'imposent pas davantage à l'attention que celles qui ont été faites dans toutes les autres UA. Spectaculaires par certains côtés, nécessairement improvisées souvent, elles ont le grand mérite de prouver qu'un effort de recherches très louable a été accompli.

La défense nationale spirituelle consiste peut-être simplement à être prêt à faire jour après jour son devoir et de savoir au bon moment pourquoi. L'homme doit savoir ce pourquoi et l'officier pouvoir l'exprimer.

Cap. J. de Reynier
Officier de liaison 1 CA - Armée et Foyer